

LA RÉNOVATION THERMIQUE ET L'HABITAT

L'habitat est l'un des plus gros consommateurs d'énergie. Nous apportons notre conseil aux particuliers sur la rénovation thermique et la maîtrise de l'énergie dans leur logement. Nous accompagnons également les bailleurs sociaux et les ménages en situation de précarité énergétique.



SOUTIEN AUX POLITIQUES HABITAT

Nous apportons notre soutien technique aux EPCI dans le cadre des PLH et OPAH : participation aux comités de pilotage de projet, réalisation de simulations thermiques dans le cadre des aides Anah, instruction des dossiers d'aides qualité, etc.

CONSEILS AUX PARTICULIERS

Nous offrons un conseil technique neutre et gratuit aux particuliers sur l'énergie dans le logement : construction, rénovation thermique, isolation, chauffage, énergies renouvelables, etc. Nous aidons les particuliers à identifier les travaux prioritaires et les accompagnons pour lire leurs devis de manière objective.

Une permanence est assurée à l'agence du lundi au vendredi sur RDV. Des permanences mensuelles sont également dispensées dans les maisons des services de Landivisiau, Saint-Pol de Léon et Cléder.

VISITES POUR LES MÉNAGES EN DIFFICULTÉ

Nous réalisons des *visites eau-énergie* à domicile des personnes en situation de précarité énergétique. La visite comprend un diagnostic technique, des préconisations personnalisées et le don d'équipements pour réduire les consommations.

APPUI AUX BAILLEURS SOCIAUX

Nous accompagnons les bailleurs sociaux dans leur projet de rénovation, avec un diagnostic énergétique, des conseils techniques et la sensibilisation des locataires aux économies d'énergie.

+ d'infos
www.heol-energies.org
02 98 15 18 08



Heol, agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix
47 rue de Brest 29600 MORLAIX
02 98 15 18 08
www.heol-energies.org



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

HEOL

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT
DU PAYS DE MORLAIX

Crédits photos : Heol / Yannick Reimer
Rédaction et conception : Emile Euzenat - Heol
Plaque imprimée en juin 2020



Politiques
énergétiques
de territoire

Maîtrise de
l'énergie dans
les communes

Accompagnement
des
particuliers

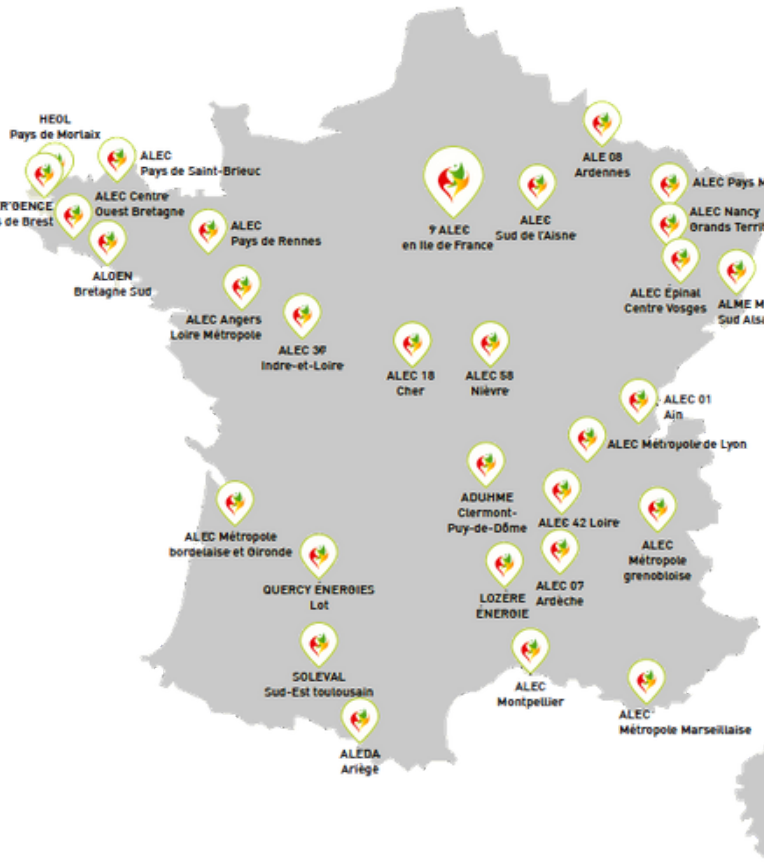
Lutte contre
la précarité
énergétique

QU'EST-CE QU'UNE AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT ? (ALEC)

Article L211-5-1
du code de l'énergie, créé par La loi n°2015-992
du 17 août 2015 - art. 192

“ Des organismes d'animation territoriale appelés "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. ”

En France, il existe 40 agences locales de l'énergie et du climat regroupées au sein de la fédération Flame.



L'AGENCE HEOL

Heol, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, a été créée en 2001 à l'initiative de Morlaix Communauté.

Heol est une association loi 1901. Elle bénéficie du soutien des pouvoirs publics pour accompagner les différents acteurs du territoire - particuliers, professionnels, collectivités locales - sur le chemin de la transition énergétique.

En 2021, l'agence emploie neuf salariés. Elle œuvre sur le territoire du Pays de Morlaix, qui compte 127 000 habitants répartis dans 59 communes.



40 ALEC
en France

25,4 millions d'euros
de budgets cumulés

100 %
des président(e)s élu(e)s
d'une collectivité territoriale

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Le Conseil en Energie Partagé (CEP) est un service créé par l'Ademe et porté par Heol sur le Pays de Morlaix. Il permet aux communes de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un thermicien afin de réduire les consommations d'énergie et d'eau dans le patrimoine communal. Ce service est soutenu financièrement par des EPCI du territoire.



MAITRISER L'ÉNERGIE DU PATRIMOINE

Le chargé de mission commence par une visite approfondie du patrimoine communal. Il réalise une analyse des factures d'énergie et d'eau des 3 dernières années et procède à des relevés techniques (courbes de charges, passage à la caméra thermique...). Il présente un bilan détaillé avec des préconisations d'amélioration. En concertation avec les élus et le personnel technique, Il aide à la mise en œuvre d'un plan d'actions, apporte son expertise en amont des projets de réhabilitation, planifie des visites de site d'intérêt et des échanges d'expériences avec d'autres communes.

LES OBJECTIFS DU CEP

- Optimiser la gestion de l'énergie et l'eau
- Améliorer le patrimoine et le confort
- Réduire les charges d'énergie
- Lutter contre les gaz à effet de serre

L'APPUI AUX POLITIQUES ÉNERGIE-CLIMAT

À travers la loi énergie-climat de 2019, la France s'est engagée à développer un nouveau système énergétique, basé sur une réduction des consommations et une moindre dépendance aux énergies fossiles. Notre agence locale de l'énergie et du climat donne aux collectivités territoriales les clés pour atteindre ces objectifs et mettre en place la transition énergétique sur le territoire.

OBJECTIFS POUR 2030

32 % d'énergie renouvelable

- 40% d'énergie fossile*

- 20% d'énergie finale*

* par rapport à l'année de référence 2012



ÉLABORATION DU PCAET

Nous accompagnons les collectivités dans l'élaboration de leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) : réalisation du diagnostic énergétique de territoire, aide à la définition des objectifs stratégiques, appui à la mise en œuvre du plan d'actions, évaluation des actions mises en place, ou encore missions spécifiques.

DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pose de panneaux photovoltaïques en toiture d'école, création d'un réseau de chaleur bois entre plusieurs bâtiments... Il existe plusieurs potentiels de développement d'énergies renouvelables sur les communes du Pays de Morlaix. Nous accompagnons les collectivités dans leurs choix techniques, juridiques (projets participatifs...) et financiers.

POUR ALLER PLUS LOIN

Il existe de nombreuses pistes d'actions pour aller au-delà des exigences réglementaires. Notre ALEC accompagne les collectivités dans la recherche de schémas de développement cohérents et innovants, pour faire du Pays de Morlaix un territoire moteur en terme de transition énergétique.

